



ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION PACA

FORT

Aire de répartition restreinte

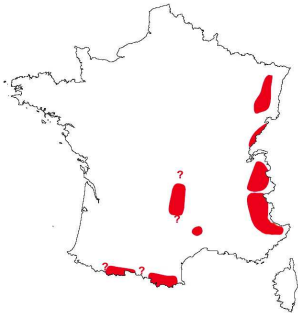
Habitat d'intérêt communautaire

Prairies de fauche de montagne

Formations
herbacées

CODE EUR
H6520

Correspondance cahiers d'habitats : 6520-4 / Corine biotope : 38.3



Description

Cet habitat correspond à des prés de fauche assez humides, riches en espèces végétales et situés généralement entre 1000 et 2000 m d'altitude. Ces prés sont denses (forte biomasse) et très riches en espèces vivaces. Ils se composent d'herbes hautes (graminées élevées, ombellifères...) et d'herbes plus basses (petites graminées, herbes à tiges rampantes...). Les espèces caractéristiques sont par exemple : la Centauree des montagnes, le Sainfoin des montagnes, la Gentiane jaune ou la Campanule rhomboïdale.

Situation en PACA

En PACA, cet habitat se rencontre dans les Alpes-Maritimes (Tinée), les Hautes-Alpes (Queyras, Briançonnais et Embrunais principalement) et les Alpes-de-Haute-Provence (Haut Verdon).



PHOTO : DOCOB EMPARIS, CBNA

Etat de conservation en France

MEDIT	ALPIN
mauvais	mauvais

ETAGE DE VEGETATION	
3000 m	NIVAL
2100 m	ALPIN
1600 m	SUBALPIN
900 m	MONTAGNARD
600 m	SUPRA-MEDITERRANEEN
100 m	MESO-MEDITERRANEEN
0 m	THERMO-MEDITERRANEEN

Liens utiles

DOCOB :
www.side.developpement-durable.gouv.fr

Fiches INPN + cahiers d'habitats :
<http://inpn.mnhn.fr>

DREAL :
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r167.htm>



Prairie de fauche à *Eryngium alpinum*, Ecrins - PHOTO : JM. SALLES

Facteurs de vulnérabilité

- habitat dépendant des activités humaines agro-pastorales.
- habitat menacé par la déprise agricole, le pâturage intensif et la fertilisation.
- Habitat important pour la faune (papillons, oiseaux, chiroptères...) et la flore alpine.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- mauvaises pratiques agricoles et pastorales.
- urbanisation, aménagements en montagne.

Actions favorables

- maintien de fauches régulières assez tardives, adaptées à la période de floraison ou de fructification.
- limitation de la fertilisation des sols.
- maintien d'un pâturage adapté (fin de printemps).